

SHS-communications

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **72 (1977)**

Heft 3-fr: **Crise de l'énergie sans issue?**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*Bilan annuel des Bureaux techniques***Sacrifier la qualité à la quantité?**

Ma. Les Bureaux techniques et d'experts-conseils de la Ligue se sont aussi efforcés au cours de l'année écoulée de contribuer dans le secteur de la construction à la préservation et à l'amélioration de la qualité de la vie. Ils ont traité 150 requêtes et procédé à plus de 100 expertises, dans des cas le plus souvent importants.

En bref**Mutation en pays de Vaud**

Lors de son assemblée générale 1977, les membres de la Société d'art public (section vaudoise de la Ligue suisse) se sont donné un nouveau président en la personne de M^e Pierre Bolomey, de Lausanne. Il succède à M^e Piccard, démissionnaire.

La leçon de l'expérience

Lors de la dernière assemblée générale de la section d'Engadine, son président M. R. Ganzoni a défini comme une des principales tâches d'avenir du Heimatschutz l'initiation des citoyens, de notre jeunesse, et des organes politiques appelés à trancher, aux problèmes d'architecture. Des connaissances insuffisantes en ce domaine sont la cause répétée, dans toutes les communes, d'erreurs parfaitement évitables.

N'oublions pas l'Ecu d'or!

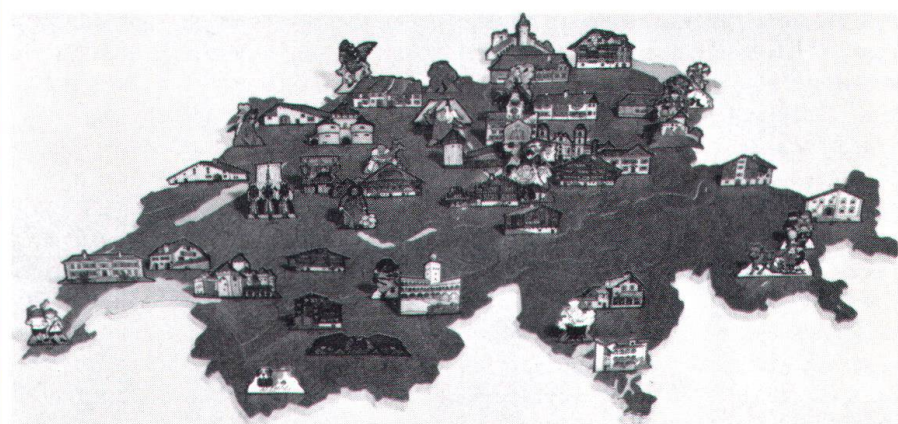
Alors que la vente de l'Ecu d'or de cette année a déjà commencé dans une partie du pays, elle est pour bientôt dans les cantons suivants: Berne et Vaud (15/17 septembre); Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Lucerne, Neuchâtel, Schwytz, Soleure, Thurgovie, Zoug et Zurich (22/24 septembre); Fribourg, Genève et Valais (29 septembre/1^{er} octobre); Tessin (13/15 octobre).

Le concours de nos experts est gratuitement à disposition des particuliers aussi bien que des pouvoirs publics. Le volume des restaurations s'est certes accru en 1976, mais, dans la manière, pas toujours à la satisfaction de nos experts. Cependant, grâce à leur collaboration, plus d'une demeure digne de protection a échappé à des assainissements trop modernistes, techniquement et esthétiquement inappropriés. De nombreux propriétaires ont renoncé à des démolitions. Dans les cas des constructions nouvelles, nos experts ont déployé beaucoup d'efforts en faveur d'une *intégration plus attentive*. Assez fréquemment, les experts ont contribué à l'obtention de subides supplémentaires.

Mainte autorité ou administration s'est accrochée au cours de l'année écoulée à des *projets de constructions démesurés*, hérités de la surchauffe économique. Les réductions de zones à bâtir ou les mises sous protection recommandées

par nos experts sont restées lettre morte par crainte des indemnités à payer, sans même que les questions de droit aient été élucidées. C'est ainsi que la controverse concernant l'éventuelle démolition du *bâtiment Helvetia*, à St-Gall, n'est pas encore close. A Winterthour, le zèle bâtisseur de la Banque cantonale zuricoise, que même les recours de la Ligue sur le plan cantonal et fédéral n'a pu freiner, a été fatal à une série de maisons anciennes, ainsi qu'à d'importants édifices néo-Renaissance.

En matière de routes, des corrections de tracés se sont imposées, ce qui devrait inciter davantage les autorités à renoncer aux investissements nuisibles à l'environnement. Une question de tracé peut être vitale pour tout un village, comme l'a montré le combat contre la variante «officielle» de la *N2 par Faido* (TI), qui a été abandonnée en bonne partie grâce à un Livre blanc suggéré par nos experts et auquel ils ont collaboré. Il n'en reste pas moins que l'aveuglement de maint planiste et la manifestation tardive des oppositions ont fait des victimes, comme dans le cas de *Bürglen* (UR), où malgré une expertise de notre Bureau technique, la partie supérieure du village, fort digne de protection, a été sacrifiée à l'élargissement de la route du Klausen.

**Apprendre à connaître la Suisse en s'amusant**

Le «Schweizer Puzzle» d'Albert Ernst que vient de sortir l'Office national suisse du tourisme offre un divertissant aperçu de la structure géographique et ethnique de nos cantons, ainsi que des traditions populaires et des styles d'architecture régionaux. Ce jeu très instructif est mis en vente par le Schweizer Heimatwerk, Postfach, 8032 Zurich, et ses succursales, au prix de 29 francs. Sur cette somme, 3 fr. 50 vont au Heimatschutz pour soutenir ses activités. Voilà une idée de cadeau bien faite pour plaire à la famille des ligueurs du patrimoine. Assurez-vous un puzzle en temps utile! (Le texte qui l'accompagne n'existe qu'en allemand.)

Au service juridique de la Ligue

Une majorité de succès

Ma. En 1976, le service juridique de la Ligue a formé douze recours et oppositions contre des projets de construction, plans d'aménagement et décisions officielles qui portaient préjudice à des sites et paysages. Quatre ont été couronnés de succès, et quatre de succès partiel. Deux recours sont pendants, deux ont été rejetés.

A cela s'ajoutent une série d'interventions non juridiques auprès d'autorités communales, cantonales et fédérales, ainsi que les démarches juridiques des sections cantonales habilitées à recourir. Le service juridique de la Ligue est sollicité aussi bien par ses sections, et des organisations analogues, que par des particuliers, dans des affaires importantes, pour son «aide protectrice».

En guise de consolation

Le combat pour le bâtiment de physique du Poly, dans lequel la Ligue est intervenue, a soulevé beaucoup de poussière à Zurich. Le Conseil national n'en a pas moins approuvé démolition et reconstruction. L'autorité municipale elle-même, à laquelle la Ligue a demandé de défendre ce bâtiment de briques, n'était pas opposée au projet. Elle nous a cependant certifié par écrit qu'elle défendrait le bâtiment de chimie, érigé dans le même style, rue de l'Université, de 1884 à 1886.

En Valais, le service juridique de la Ligue s'est opposé à la démolition de l'hôtel Riederalp, qui date des débuts du tourisme. Finalement, la commission cantonale des constructions a refusé l'autorisation de démolir et de reconstruire. A Dornach (SO), c'est le Gøethë-anum, monument d'importance nationale, dont l'existence était mise en jeu par un projet de reconstruction. Diverses interventions étaient restées sans effet. Cependant le maître de l'ouvrage a finalement renoncé spontanément à son premier projet.

Défense du paysage

La Ligue s'est occupée, durant l'année écoulée, de projets de constructions dans des sites particulièrement «dom-

mageables». Sans son intervention, le paysage intact d'un bras du lac des Quatre-Cantons (celui de Küssnacht) aurait été gravement abîmé par un grand hôtel à Merlischachen (SZ). A Gelfingen (LU), le service juridique a formé un recours contre un projet de silo à blé, qui eût porté atteinte au paysage du lac de Baldegg. Une solution acceptable a été trouvée, avec un silo moins élevé. A Champion (BE), la Ligue a empêché la construction d'une citerne à mazout sur la rive droite du lac de Neuchâtel.

Une intervention auprès du Conseil d'Etat de Nidwald n'a pas encore donné de résultat: il s'agit d'un lotissement à Beckenried; la Ligue propose que dans la zone historique du village, seuls soient acceptées les maisons à pignon, et qu'on ne tolère pas d'abus pour les toits en terrasses. On espère tout au moins une solution de compromis pour le Kno-naueramt (ZH), où la Ligue s'est associée au recours de la communauté de travail «Pro Amt», adressé au Conseil d'Etat en faveur d'une meilleure solution écologique et paysagiste pour la tracé de la N 4.

Calendrier

Ligue suisse

24/25 septembre: Assemblée générale à Liestal et visites d'Allschwil, Arlesheim, Muttentz et Therwil, puis excursion dans la partie supérieure de Bâle-Campagne. Programme détaillé dans le No 2/1977 de la revue Heimatschutz.

Section de Bâle-Campagne

15 octobre: à 15 h., visite de l'église restaurée de Maisprach, sous la conduite de M. H.R. Meyer, conservateur des mo-

numents. Puis assemblée générale à l'auberge «Zum Rebstock», à Maisprach.

Section genevoise

8 octobre: à 10 h. 30, assemblée générale à la salle communale de Bardonnex. Puis visites commentées de la Commanderie de Compesières et du village de Landecy.

5 novembre: à 15 h., visite de l'église Saint-Paul à Grange-Canal.

Section de Suisse centrale

1^{er} octobre: assemblée générale à Altdorf et visites diverses (le programme ne nous est pas encore parvenu).

Cartes de vœux

A commander tout de suite!

Suite à la remise du prix H.-L. Wakker à la commune appenzelloise de Gais, la Ligue suisse lance pour Noël une nouveauté: des cartes de vœux à double feuillet, sans texte, de format 10,5 × 21 cm. La couverture s'orne d'un dessin fait tout exprès par l'artiste bien connu Jacques Schedler et représentant la magnifique place du village et ses maisons baroques. Ces cartes, qui s'accompagnent d'enveloppes à doublure, sont empaquetées dans des boîtes de 10 pièces et se prêteront aussi bien à de petits cadeaux qu'à la correspondance privée ou commerciale de fin d'année. Elles peuvent être commandées jusqu'au 31 octobre, avec le bulletin ci-dessous, au prix de souscription de 12 francs, port compris. Elles seront livrées entre le 15 et le 25 novembre. (Pas de paiement anticipé s. v. p.)

Commande

Je profite de votre offre de souscription et commande

_____boîtes de 10 cartes de vœux avec enveloppes, au prix de 12 francs la boîte.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

No postal et localité: _____

A envoyer s. v. p. au plus tard jusqu'au 31 octobre à: Schweizer Heimatschutz, Postfach, 8042 Zurich.